



الهيئة العليا للاتصال السمعي البصري
الخوادم المغربية للاتصال السمعي البصري
Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle

Publié sur *Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle* (<https://www.haca.ma>)

[Accueil](#) > Le Directeur Général de la HACA présente à Khartoum l'expérience marocaine en matière de régulation de la communication audiovisuelle

[A](#) [1] [A](#) [1]

Le Directeur Général de la HACA présente à Khartoum l'expérience marocaine en matière de régulation de la communication audiovisuelle

13 déc 2019







Sur invitation de l'Union de radiodiffusion des États Arabes (ASBU), le Directeur Général de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle, M. Benaïssa Asloun, a mis en exergue lors de son

intervention à la 39ème session de cette organisation panarabe organisée du 10 au 13 décembre 2019 à Khartoum, les grands principes et finalités de la régulation des médias audiovisuels publics en rapport notamment avec les nouveaux impératifs de complémentarité et d'interaction entre les mécanismes d'autorégulation développés par les opérateurs et les démarches propres à l'action des instances en charge de la régulation.

Présentant l'expérience marocaine, M. Asloun a rappelé les principales évolutions qu'a connues l'instance de régulation marocaine depuis sa création en 2002, dont notamment sa promotion au rang d'institution constitutionnelle de bonne gouvernance en 2011 et l'élargissement de son mandat en 2016 en faveur d'une plus grande garantie de respect dans les contenus médiatiques de la diversité linguistique et culturelle, du pluralisme d'opinion et des principes des Droits de l'Homme.

Lors de son intervention, M. Asloun a également rappelé que l'indépendance de la HACA était un grand atout qui lui a permis d'inscrire son action au cœur du processus de consécration de l'Etat de Droit et des valeurs démocratiques que connaît le pays

Les travaux de cette rencontre internationale, auxquels ont participé des experts des médias issus de plusieurs pays, ont essentiellement porté sur les méthodes de régulation, les modèles de financement et les principes de bonne gouvernance du secteur audiovisuel public.

Il est à rappeler que le Maroc est représenté au sein de l'ASBU par la Société Nationale de Radiodiffusion et de Télévision -SNRT-.

Outre le Directeur Général, la délégation de la HACA était composée de M. Tariq Karimi, Cadre supérieur au Département de la Coopération Internationale.

Liens

[1] <https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B>